COMMUNE DE
BAUZY
LOIR-ET-CHER

BAUZY

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 13 OCTOBRE 2026

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

Ordre du jour :

DELIBERATIONS

- **Rapport d'activité 2025 de la CCGC**
- **Désignation des élus participant aux commissions thématiques et à la Commission générale de la Communauté de communes du Grand Chambord et identification des référents communaux**
- **Attribution des subventions aux associations**
- **Remboursement des frais des élus**

POINT FINANCIER

POINT TRAVAUX

POINT COMMUNICATION

QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

DELIBERATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD

Rapport d'activité et de développement durable 2025

Synthèse des principaux points du rapport et présentation des nouveaux élus communautaires (mandat 2026-2032)

16 communes · 20 640 habitants · 433 km² — Bracieux, Loir-et-Cher

LE TERRITOIRE

Un territoire rural d'exception au cœur du Val de Loire

EPCI créé en décembre 2001, le Grand Chambord réunit le château de Chambord et le Val de Loire, tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

20 640
habitants

16
communes

433 km²
de superficie

24 921 ha
de forêt · 7 sites Natura 2000

5 866
emplois

1 059
entreprises

10 827
logements

1
centrale nucléaire, 1er employeur du territoire

Source : INSEE 2023, cité dans le rapport

GOUVERNANCE

Une nouvelle gouvernance pour le mandat 2026-2032

Président : Jean-Luc Dautremépuis

Élu le 13 avril 2026 ; Vice-présidents élus le 4 mai 2026



Président du Grand Chambord
Maire de Huisseau-sur-Cosson

1er	**Henry Lemaignen**	Relations avec les communes, Numérique
2e	**Laurent Allanic**	Ressources
3e	**Patrick Marion**	Cohésion sociale, Services à la population
4e	**Michel Laurent**	Développement économique
5e	**Jean-Michel Turpin**	Tourisme, Politique culturelle
6e	**Gérard Chauveau**	Urbanisme, Habitat, Transition écologique
7e	**Jean-Marc Chaboud**	Cycle de l'eau, GEMAPI, Espaces publics

Instances 2025 (mandat 2020-2026)

8
Conseils communautaires · 138 délibérations

17
réunions du Bureau

24
Conférences des maires élargies

9
Questions de Territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE · CYCLE DE L'EAU

Eau, assainissement et prévention des inondations

975 162 m³
d'eau potable distribuée

1 259 615 m³
d'eaux usées épurées

16
stations d'épuration

2 116
installations SPANC · 300 contrôles

Eau et assainissement

- Nouvelle station d'épuration à Saint-Laurent-Nouan : 7,02 M€, mise en service prévue en 2026
- Dissolution du SMAEP de Saint-Claude-de-Diray (déc. 2025) : 2 communes rejoignent le service
- Poursuite de la télérelève des compteurs et du suivi CVM

GEMAPI et risques

- 12,1 km de digues de Loire gérées via l'Établissement Public Loire
- Programme d'Études Préalables du PAPI du Blésois validé par l'État
- Plan Intercommunal de Sauvegarde sera lancé en 2026

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE · ÉQUIPEMENTS

Voirie, éclairage, bâtiments et numérique

Voirie (180 km)

- 6 chantiers d'investissement
- +100 interventions d'entretien
- Voie verte ZA du Petit Four, chaussidou à Mont-près-Chambord

Bâtiments

- Nouveau complexe sportif de Bracieux inauguré (gymnase, dojo)
- Étude du Schéma Directeur Immobilier Énergétique engagée

Numérique

- Fibre : 99,7 % d'avancement, 8 368 prises raccordées
- 81 bornes wifi touristiques
- Antenne LoRa à Bauzy (smart territoire)

Éclairage public

Labels « Villes et Villages Étoilés » pour 15 communes (20 nov. 2025)

4 744
points lumineux

1 154
luminaires LED (2024-2025)

64 %
d'économie d'énergie sur les points rénovés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE · CADRE DE VIE

Urbanisme, habitat et déchets

Urbanisme

- 1 290 autorisations délivrées (688 en Grand Chambord), service mutualisé avec Beauce Val de Loire
- Révision du PLUi en PLUiH : fin du diagnostic, début du PADD

Habitat

- Pacte Territorial France Rénov 2025-2029 signé
- Maison de l'Habitat : 1 257 appels reçus
- 26 logements communautaires, 3 vacants au 31/12

Déchets : une gestion unifiée

Au 1er janvier 2026

- La collecte et 4 déchèteries des 6 communes de ValEco sont transférées au SIEOM de Mer
- Le SIEOM collecte pour les 16 communes ; ValEco traite pour tout le territoire
- En 2025 : schéma directeur du réemploi, composteurs, test de collecte des biodéchets des professionnels

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transition écologique engagée sur tous les fronts

Le PCAET mené avec Beauce Val de Loire depuis 2018 fait l'objet d'une évaluation finale, pour une révision en 2026 (PCAET 2027-2032).

15
classes en animations sur le climat, l'eau et la biodiversité

141
participants au Défi alimentation 2025

234
réservations des 2 véhicules d'autopartage

139
nids de frelons asiatiques détruits

Collectivité exemplaire

- Programme iTEEnéraire (ADEME, CNFPT, Région) : ambassadeurs, parcours métiers
- Schéma directeur immobilier et énergétique sur plus de 180 bâtiments

Économie circulaire et mobilité

- Bonus « transition » dans les aides aux entreprises
- Transport à la demande régional (Bracieux, Saint-Laurent-Nouan)

SERVICES À LA POPULATION

Des services de proximité très fréquentés

Équipements nautiques : entrées 2025

- Centre Aquatique Saint Laurent Nouan 98 544
- Baignade Naturelle Mont Près Chambord 20 225
- Piscine de Bracieux 13 658

École de musique

- 206 élèves, 15 enseignants, 6 sites
- 14 concerts dans l'année
- 40 ans célébrés avec un conte musical

Maison France Services (Bracieux)

- 13 735 passages et 4 428 accompagnements pour démarches
- 1 408 titres sécurisés remis
- 12 partenaires nationaux,
- 1 conseiller numérique. (27 ateliers collectifs)

Co-financeurs :

Opérateurs :



146 272 € de dépenses de fonctionnement
73 286 € de recettes des partenaires

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Santé, solidarités et économie locale

Développement social

- Nouvelle Convention Territoriale Globale signée avec la CAF 41 et la MSA
- Expérimentation du Centre de santé de Bracieux renouvelée
- Forum santé et journées de dépistage des cancers
- Évaluation du Contrat Local de Santé par l'ORS
- 4 axes : accès aux soins, parentalité, accès aux droits, autonomie

Développement économique

10 ZA
83 ha, dont ~15 ha à commercialiser

3
entreprises implantées en ZA en 2025

87
entreprises rencontrées individuellement

91 %
des locaux commerciaux occupés

Implantations : Résine Concept (Montlivault), Bontemps (Fontaines-en-Sologne), chocolaterie Max Vauché (Bracieux).

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Culture, tourisme et paysage au service de l'attractivité

Culture

19 102
participants aux projets PACT

3 000
visiteurs de la saison Wahou ! 2025

Concertation « Culture en partage » : plus de 150 partenaires mobilisés

Tourisme

10 520
guides Petit Futé distribués

244
visiteurs au Relais d'information de Bracieux

Études : accueil touristique à Bracieux, forêt de Boulogne

Territoire

152
arbres plantés (Plan de paysage)

12
logements sociaux à Bracieux

Petite Ville de Demain : cour d'école désimperméabilisée à Bracieux

RESSOURCES

Un budget 2025 en excédent

22,47 M€
de dépenses réelles

Moyens

- 17 budgets
- 58 agents (49 ETP), âge moyen 43 ans
- Paiement des entreprises en 14,9 jours
- Forfait Mobilités Durables pour les agents

Sur 100 € dépensés

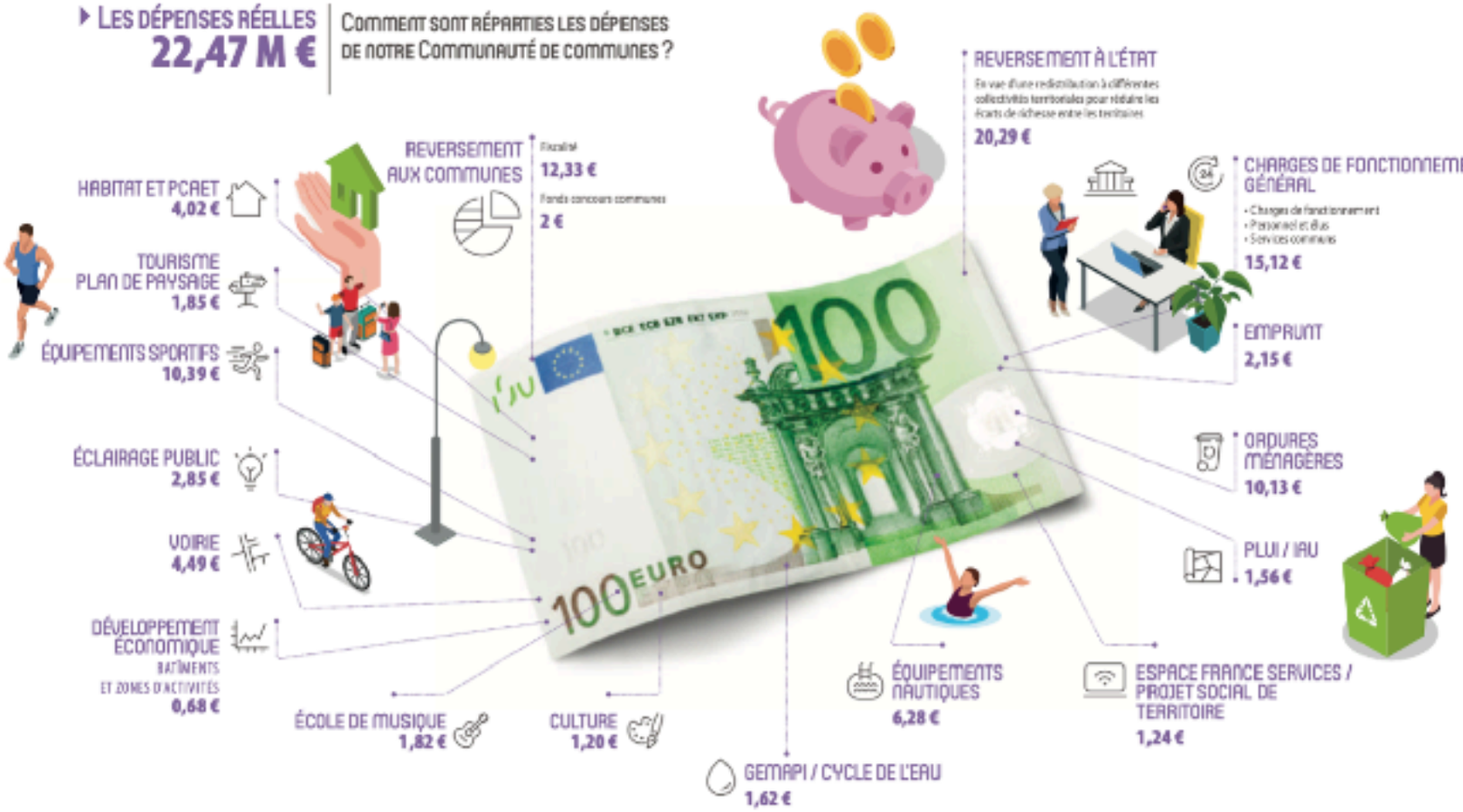

DELIB N°1
RAPPORT D'ACTIVITE 2025 CCGC

RESSOURCES

Un budget 2025 en excédent

32,58 M€
de recettes réelles

19,38 €
sur 100 € de recettes proviennent de la centrale de Saint-Laurent-Nouan

Sur 100 € reçus

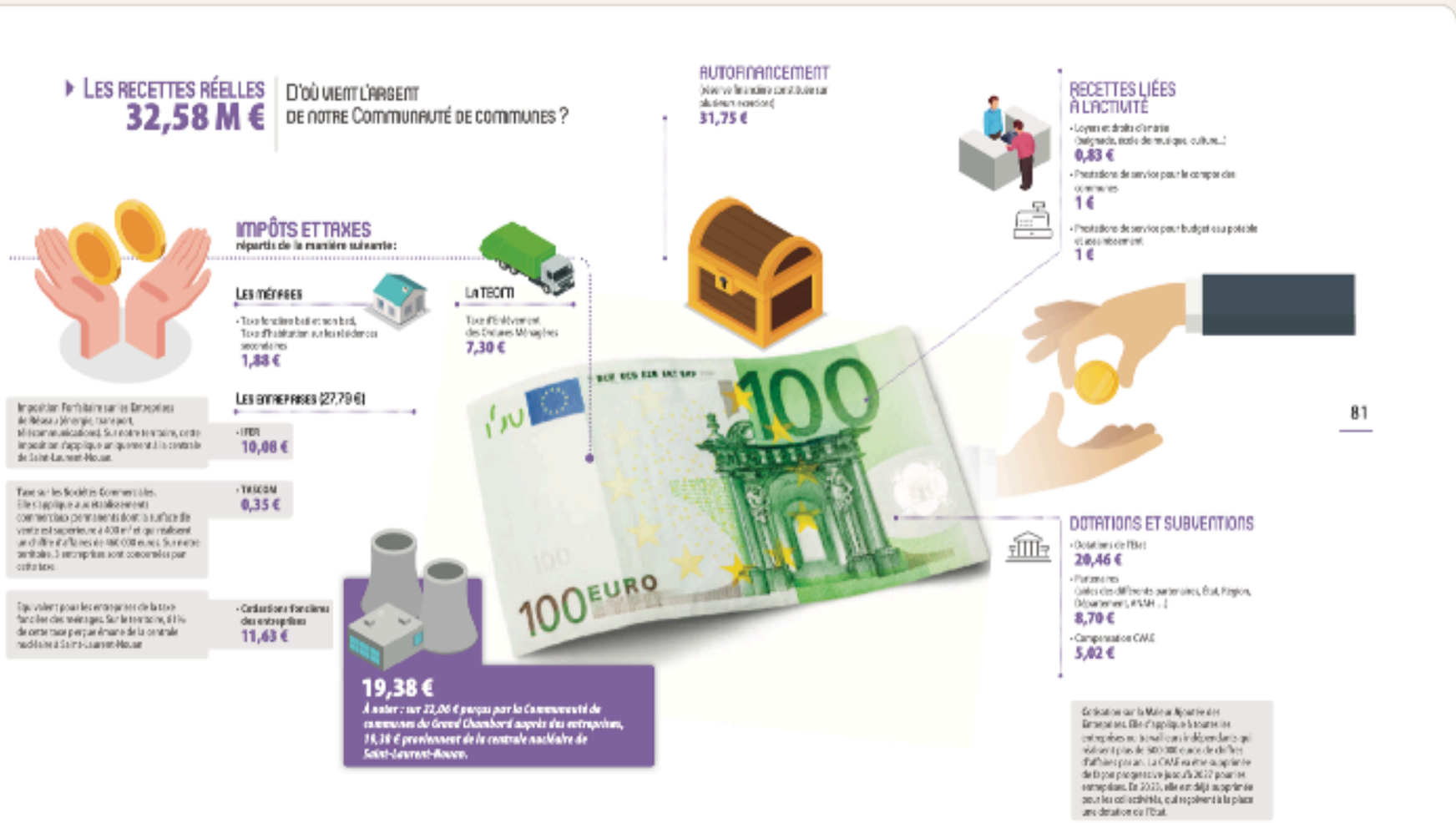

DELIB N°1
RAPPORT D'ACTIVITE 2025 CCGC

DELIBERATION

CM du 13/10/2026

Rapport d'activité 2025 de la Communauté de communes du Grand Chambord

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année au maire de chacune des communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Dans ce cadre, la Communauté de communes du Grand Chambord a transmis à la commune son rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2025, présentant les principales actions menées au cours de cet exercice.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal.
Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal d'en prendre connaissance, de formuler, le cas échéant, leurs éventuelles remarques et observations, puis d'en prendre acte.

Après présentation du rapport et échange entre les membres du Conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité et de développement durable 2025 de la Communauté de Communes du Grand Chambord

Vote du Conseil Municipal au 13/10/2026

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

CONTEXTE

- La Communauté de Communes du Grand Chambord souhaite renforcer l'association des communes membres et de leurs conseillers municipaux à la réflexion, à la préparation, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques communautaires.
- Cette organisation repose sur une participation ouverte des élus municipaux, une circulation plus fluide de l'information entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

- Il est ainsi proposé de structurer la gouvernance communautaire autour de :
  - cinq commissions thématiques avec un référent communal par commission
  - une commission générale
  - des ateliers projets,
  - un réseau de référents spécialisés.

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

1. Les commissions thématiques

Articles 1 à 4 – espaces de réflexion, débat, proposition et suivi des politiques communautaires

5 commissions créées

- Urbanisme et Aménagement du territoire
- Cohésion sociale
- Développement économique
- Développement culturel et touristique
- Cycle de l'eau, infrastructures et PICS

Composition

- Ouvertes aux conseillers communautaires et municipaux
- Nombre d'élus désignés par commune non limité
- Sous-commissions possibles sur proposition du vice-président, avec accord du Président
- Sous-commissions rattachées et rendant compte à leur commission

Référent communal

- Un référent volontaire par commune et par commission
- Fait circuler l'information entre commission, maire et conseil municipal
- Ni délégation de pouvoir, ni représentation exclusive, ni hiérarchie
- À défaut de volontaire : le maire

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES SONT CONVOQUÉES PAR LES VICE-PRÉSIDENT RÉFÉRENT. ELLES SE RÉUNISSENT AVEC UN RYTHME FIXÉ PAR LES PARTICIPANTS ESSENTIELLEMENT LES LUNDI À 18H00 EN PRÉSENTIEL À LA CCGC OU EN VISIOCONFÉRENCE

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

➢ Commission thématique	➢ Conseillers municipaux désignés	➢ Référent volontaire de la commune	Informations complémentaires
➢ **Urbanisme et Aménagement du territoire**	➢ ➢ ➢	➢	**Gérard CHAUVEAU (Maire de Montlivault)** **URBANISME, HABITAT, TRANSITION ECOLOGIQUE, BIODIVERSITE**
➢ **Cohésion sociale**	➢ ➢ ➢	➢	**Patrick MARION (Maire de Neuvy)** • **Prévention en santé, action sociale et services à la population** • **Suivi de l'école de musique intercommunale, l'Espace France Service, les équipements nautiques, les équipements sportifs.** • **Pilotage Contrat local de santé (CLS)** avec l'ARS, **Convention territoriale globale (CTG)** avec la CAF et la MSA, **Convention du centre de santé**, en lien avec l'EHPAD
➢ **Développement économique**	➢ ➢ ➢ ➢	➢	**Michel LAURENT (Maire de Saint Laurent Nouan)** • **Accompagnement des acteurs économique** • **Gestion du parc de locaux d'activité**
➢ **Développement culturel et touristique**	➢ ➢ ➢	➢	**Jean Michel TURPIN (Maire de Thoury)** • **Contribution à la définition des orientations politiques en matière de tourisme** • **Contribution à la structuration de la politique culturelle du territoire**
➢ **Cycle de l'eau, infrastructures et PICS**	➢ ➢	➢	**Jean Marc CHABOUD (1er Adjoint Mont Près Chambord)** • **Eau, assainissement, pluvial** • **Voirie et bâtiments** • **Prévention des risques** •

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

2. La Commission générale

Article 5 – fonction transversale de cohérence de l'action communautaire

Composition

- Conseillers communautaires et leurs suppléants
- Conseillers municipaux volontaires pouvant assister aux réunions

Compétences

- Orientations budgétaires, budgets, DM, documents financiers
- Finances, fiscalité, prospective financière
- RH, effectifs, organisation des services
- Rapports présentés au Conseil communautaire
- Préparation des arbitrages

Articulation

- Met en cohérence les travaux des commissions, ateliers et groupes
- Ne se substitue pas aux commissions thématiques sur le fond
- Confronte leurs propositions aux priorités, moyens et équilibres de la CC

LA COMMISSION GENERALE EST CONVOQUÉE PAR LE PRÉSIDENT. ELLES SE RÉUNIT LE MERCREDI A 18H , 10 JOURS AVANT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE À LA CCGC OU EN VISIOCONFÉRENCE.

Communauté de communes du Grand Chambord – Projet de délibération n°2, CM du 13/10/2026

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

3. Les ateliers projets

Article 6 – dispositifs souples et ciblés

Objectifs

- Approfondir un sujet
- Préparer une décision
- Accompagner la mise en œuvre d'un projet

Participants possibles

- Conseillers communautaires
- Conseillers municipaux volontaires
- Services communautaires et communaux
- Partenaires institutionnels, techniques ou associatifs

Participation

- Tous les conseillers municipaux sont informés
- Volontariat auprès de la CCGC selon les modalités de chaque atelier
- Après information du maire de la commune
- Rôle consultatif et préparatoire (art. 11)

LES ATELIERS PROJETS SONT CONVOQUES PAR LE PRESIDENT. ILS SE REUNISSENT EN JOURNÉE EN PRÉSENTIEL À LA CCGC OU EN VISIOCONFÉRENCE. ILS ONT DURÉE DANS LE TEMPS DÉTERMINÉE

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

4. Réseaux de référents PCS-PICS et Biodiversité

Articles 7 à 10 – référents spécialisés volontaires, distincts des référents de commission

Réseau PCS-PICS

- Élaborer, actualiser et s'approprier le Plan Communal de Sauvegarde
- Articuler les PCS avec le Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Participer aux actions d'information, sensibilisation, préparation et exercices

Réseau Biodiversité

- Remplace le réseau « frelon asiatique »
- Reprend veille, information, signalement et sensibilisation
- Contribution élargissable au programme « Territoire engagé pour la nature »

Statut

- Mission de proximité, liaison et sensibilisation
- Exercée hors des commissions thématiques
- D'autres réseaux pourront être créés en cours de mandat
- Principes repris dans le pacte de gouvernance (déc. 2026)

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

➢ **Mission spécialisée**	➢ **Conseillers municipaux volontaires**
➢ **Référent PCS / PICS**	➢
➢ **Référent biodiversité Frelon asiatique / Territoire engagé pour la nature**	➢

DELIB N°2
COMMISSIONS , ATELIERS PROJETS, ELUS REFERENTS

DELIBERATION

OBJET :
Désignation des élus participant aux commissions thématiques et à la Commission générale de la Communauté de communes du Grand Chambord et identification des référents communaux

Monsieur le Maire indique que la Communauté de communes du Grand Chambord souhaite renforcer l'association des communes membres et de leurs conseillers municipaux à la réflexion, à la préparation, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques communautaires.
Cette organisation repose sur une participation ouverte des élus municipaux, une circulation plus fluide de l'information entre la Communauté de communes et ses communes membres.
Il est ainsi proposé de structurer la gouvernance communautaire autour de cinq commissions thématiques, d'une Commission générale, d'éventuelles sous-commissions, d'ateliers projets, de référents communaux au sein des commissions et de réseaux de référents spécialisés.

Les principes et modalités établis par la présente délibération ont vocation à être repris et, le cas échéant, précisés dans le pacte de gouvernance lors de son approbation prévue, à ce jour, en décembre 2026.

Cette gouvernance repose sur les instances complémentaires suivantes :

Article 1 • Création des commissions thématiques

Il est créé cinq commissions thématiques communautaires :
- Commission « Urbanisme et Aménagement du territoire » ;
- Commission « Cohésion sociale » ;
- Commission « Développement économique » ;
- Commission « Développement culturel et touristique » ;
- Commission « Cycle de l'eau, infrastructures et PICS ».

Les commissions thématiques constituent les espaces privilégiés de réflexion, d'information, de débat, de proposition, de suivi et de préparation des politiques publiques communautaires relevant de leur champ respectif.

Article 2 • Composition et participation aux commissions thématiques

Les commissions thématiques sont ouvertes aux conseillers communautaires et aux conseillers municipaux des communes membres.
Le nombre de conseillers municipaux pouvant être désignés par chaque commune au sein de chacune des commissions n'est pas limité.

Article 3 • Référent volontaire de la commune au sein de chaque commission

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de l'organisation des commissions thématiques, des réseaux de référents spécialisés et des autres instances de concertation mises en place par la Communauté de communes du Grand Chambord ;
- **DÉSIGNE** les élus suivants pour participer aux travaux des commissions thématiques et référents communaux à la Communauté de communes du Grand Chambord :

Commission thématique	Conseillers municipaux désignés	Référent volontaire de la commune
Urbanisme et Aménagement du territoire		
Cohésion sociale		
Développement économique		
Développement culturel et touristique		
Cycle de l'eau, infrastructures et PICS		

- **DÉSIGNE** les élus souhaitant participer au réseau de référents spécialisés :

Mission spécialisée	Conseillers municipaux volontaires
Référent PCS / PICS	
Référent biodiversité Frelon asiatique / Territoire engagé pour la nature	

- **PRECISE** que les désignations effectuées par la présente délibération pourront être modifiées ou complétées ultérieurement par délibération du Conseil municipal et charge Monsieur le Maire de transmettre au Président de la Communauté de communes du Grand Chambord les désignations arrêtées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires l'exécution de la présente délibération.

DELIB N°3
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CONTEXTE

Au budget 2026 nous avons voté un montant global de 1100 € pour subventions aux associations. Nous devons prendre une délibération pour répartir cette somme entre les différentes associations que nous souhaitons subventionner. Vous trouverez ci dessous la répartition 2025 et nos propositions pour 2026:

Association	Montant 2025	Montant 2026
ADMR	50,00 €	**50,00 €**
ASSOCIATION AFN	30,00 €	**30,00 €**
ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE	30,00 €	**30,00 €**
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE BAUZY	200,00 €	**200,00 €**
CROIX ROUGE FRANCAISE	30,00 €	**30,00 €**
LES P'TITS LOUPS	200,00 €	**200,00 €**
M. MUSIQUE DE FONTAINES EN SOLOGNE	200,00 €	**200,00 €**
PREVENTION ROUTIERE	30,00 €	**30,00 €**
SOUVENIR FRANCAIS	30,00 €	**30,00 €**
COMITE DES FETES DE BAUZY	200,00 €	**200,00 €**
S.I.D.E.C.P.E - SOLOGNE	37,00 €	**37,00 €**
AMIS DES CHEMINS DE SOLOGNE	30,00 €	
MMCL (Main dans la Main Cœur de Loire)		**30,00 €**
FONDATION DU PATRIMOINE	33,00 €	**33,00 €**
TOTAL	1100,00 €	**1100,00 €**

DELIB N°3
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DELIBERATION



COMMUNE DE BAUZY (LOIR-ET-CHER)

PROJET DE DELIBERATION n°3 — Page 1 sur 1

CM du 13/10/2026

OBJET :

Subventions aux Associations de l'année 2026

Considérant que le soutien aux associations constitue un levier essentiel pour dynamiser la vie locale et renforcer le lien social ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➢ **DÉCIDE** d'allouer les montants de subventions suivantes aux associations locales pour l'année 2026 :

- ADMR : 50 €
- Association A.F.N : 30 €
- Association des Secrétaires de Mairie : 30 €
- Coopérative scolaire École de Bauzy : 200 €
- Croix-Rouge française : 30 €
- Association Les P'tits Loups : 200 €
- Association Musique de Fontaines-en-Sologne : 200 €
- Prévention routière : 30 €
- Souvenir Français : 30 €
- Comité des fêtes de Bauzy : 200 €
- S.I.D.E.C.P.E – Sologne : 37 €
- MMCL (Main dans la Main cœur de Loire) : 30 €
- Fondation du Patrimoine : 33 €

➢ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal au 13/10/2026

Présents	
Abstentions	
Contre	
Pour	

DELIB N°4
REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS

CONTEXTE

Remboursement factures diverses de matériels et produits achetés pour la commune

Fournisseur	Montant	Commentaire
Amazon	29,99 €	Deux détecteurs de fumées pour le logement communal
TOTAL	***29,99 €***	

DELIB N°4
REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS

DELIBERATION

PROJET DE DELIBERATION
n°4

Page 1 sur 1

CM du 13/10/2026

OBJET :

Remboursement de Monsieur Henry LEMAIGNEN

Vu l'article Art. L. 2123-18-3 du code des collectivités territoriales : Les dépenses exceptionnelles d'assistance et de secours engagées en cas d'urgence par le maire ou un adjoint sur leurs deniers personnels peuvent leur être remboursées par la commune sur justificatif, après délibération du conseil municipal.

Vu la facture réglée par Monsieur le Maire s'élevant à un montant total de : 29.99€ TTC chez Amazon, pour l'achat de deux détecteurs de fumée destinés au logement communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le remboursement de la somme de 29.99€ (soixante-six euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes) à Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal au 13/10/2026

Présents	
Abstentions	
Contre	
Pour	

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

POINT TRAVAUX ET FINANCES

REPRISE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

DEMANDES DE SUBVENTIONS

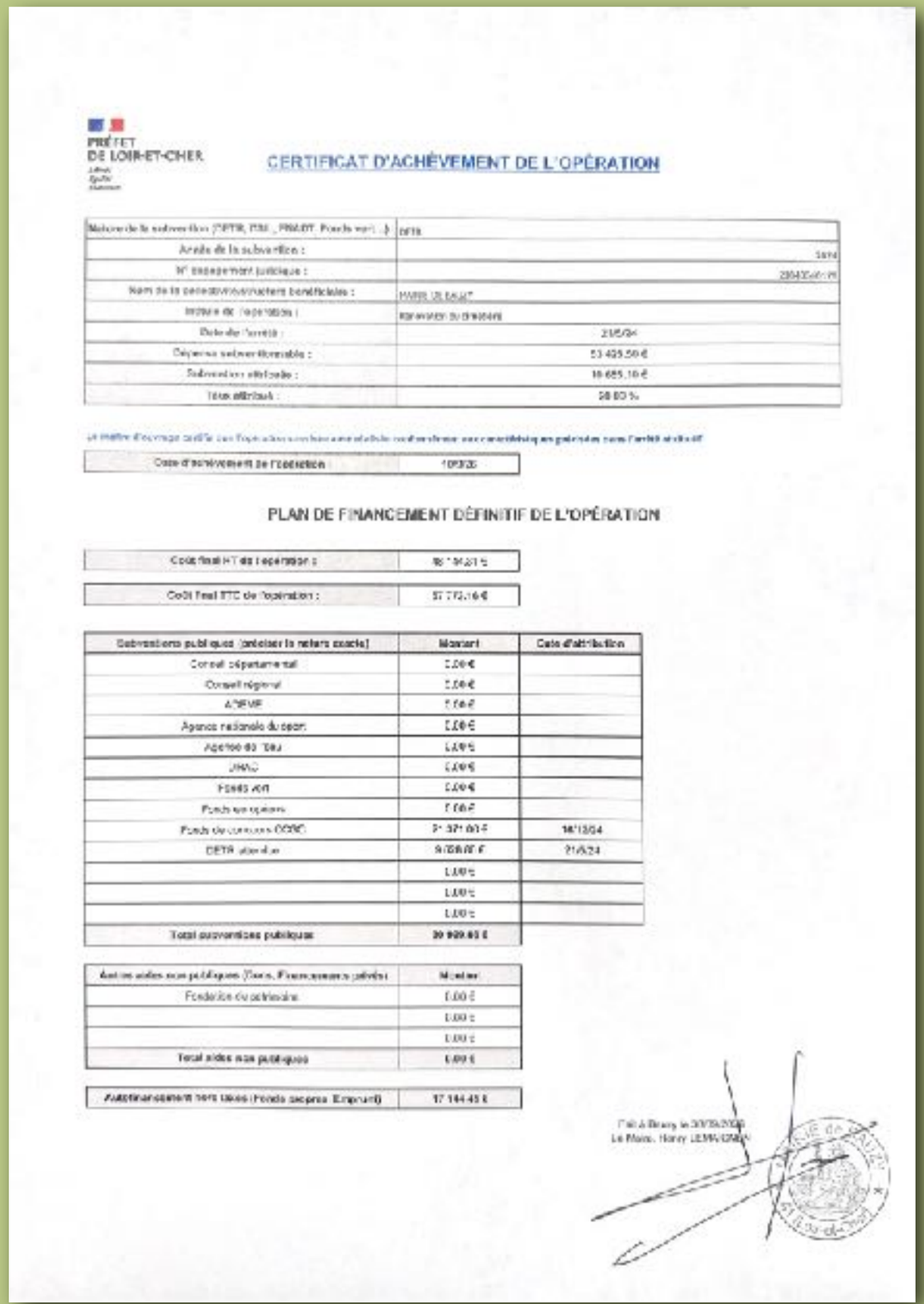

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT DE L'OPÉRATION

Nature de la subvention (DETR, DSI, FNADT, Fonds vert...)	DETR
Année de la subvention :	[illegible]
N° dégagement juridique :	[illegible]
Nom de la bénéficiaire/structure bénéficiaire :	[illegible]
Intitulé de l'opération :	[illegible]
Date de l'arrêté :	21/5/24
Dépense subventionnable :	53 425,50 €
Subvention attribuée :	10 685,10 €
Taux attribué :	20,00 %

Le maître d'ouvrage certifie que l'opération [illegible]

Date d'achèvement de l'opération :	[illegible]

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF DE L'OPÉRATION

Coût final HT de l'opération :	[illegible]
Coût final TTC de l'opération :	[illegible]

Subventions publiques (préciser le nature exacte)	Montant	Date d'attribution
Conseil départemental	0,00 €	
Conseil régional	0,00 €	
ADEME	0,00 €	
Agence nationale du sport	0,00 €	
Agence de l'eau	0,00 €	
DRAC	0,00 €	
Fonds vert	0,00 €	
Fonds européens	0,00 €	
Fonds de concours CCGC	[illegible]	18/12/24
DETR attribuée	[illegible]	21/5/24
	0,00 €	
	0,00 €	
	0,00 €	
Total subventions publiques	[illegible]	

Autres aides non publiques (Dons, Financements privés)	Montant
Fondation du patrimoine	0,00 €
	0,00 €
	0,00 €
Total aides non publiques	0,00 €

Autofinancement hors taxes (Fonds propres, Emprunt)	17 144,45 €

Fait à Bruny le [illegible]
Le Maire, Henry LEMAIGNEN

	HT	TVA
Côut Final	48 144,31 €	9 628,86 €
DETR	9 628,86 €	
Reste à charge	38 515,45 €	
Fond de concours CCGC	19 257,72 €	
FCTVA		7 799,38 €
Autofinancement	19 257,72 €	1 829,48 €
Pourcentage autofinancement sur le HT	40 %	

Reste a charge TTC pour la commune: 21 087,20 €

ETUDE CHAUFFERIE BOIS

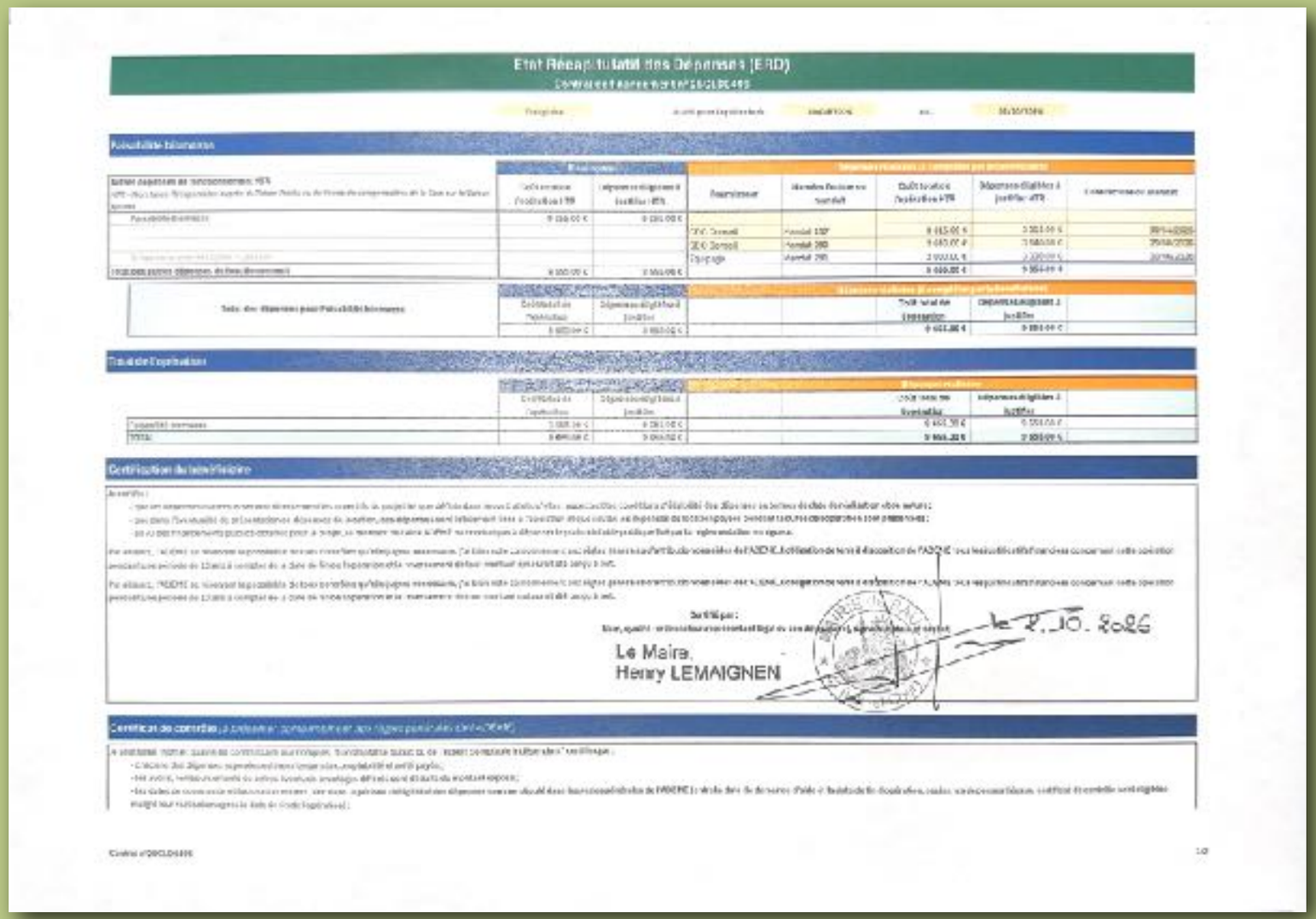

Etat Récapitulatif des Dépenses (ERD)

Le Maire,
Henry LEMAIGNEN

Cout final HT:
9655€

Subvention Ademe (60%):
5793 €

Reste à charge commune :
3862 €

EFFACEMENT ROUTE DE NEUVY

POINT FINANCIER

BUDGET PREVISIONNEL Décembre 2024

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT
Enfouissement BT	0,00 €
Enfouissement Telecom	11 000,00 €
Eclairage Public 4 mats	11 520,00 €
Divers et imprévus	2 200,00 €
TOTAL	**24720,00 €**

DEPENSES PREVISIONNELLES ACTUALISEES AU 03/07/2026

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT	TVA	TTC
Enfouissement BT	0,00 €		
Enfouissement Telecom	11 457,63 €		
Eclairage Public 4 mats	10 711,21 €		
TOTAL	**22168,84 €**	**4433,76 €**	**26602,60 €**

RESTE A CHARGE COMMUNE ESTIME AU 03/07/2026

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT	% du projet
Dépenses HT	22 168,84 €	
Subvention SIDELC 4*600€	-2 400,00 €	
DETR 2026 (20%)	-4 433,77 €	
DDSR 2026 (50%)	-11 084,42 €	
FDC COMCOM (pas éligible)	0,00 €	
Reste à charge HT	**4250,65 €**	**19 %**
TVA	**4433,76 €**	
FCTVA	**-3635,69 €**	
Reste à charge TTC	**5048,72 €**	

A RÉCUPÉRER EN 2026
À LA FIN DES TRAVAUX

LE FOND DE CONCOURS NE PEUT SUBVENTIONNER DES PROJETS AU DELÀ DE 20% RESTE À CHARGE

A RÉCUPÉRER EN 2027

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

POINT COMMUNICATION

GAZETTE DE BAUZY

Réunion de la commission communication le lundi 5 octobre dernier

- 8 pages
- Publication 3 fois par an
- Grand Thème
  - ✓ Vie Municipale
  - ✓ Aménagement du village
  - ✓ Focus sur les entreprises
  - ✓ Focus sur les services Intercommunaux
  - ✓ Nouvelles brèves
- ✓



LA GAZETTE DE BAUZY

Journal d'information municipale • N° 1 – AUTOMNE 2026

Photo 1 : l'église de Bauzy (à remplacer par une photo HD)

LE MOT DU MAIRE

Chères Bauzyennes, chers Bauzyens, texte de l'éditorial à rédiger : bilan des derniers mois, projets en cours, remerciements aux bénévoles et aux agents, perspectives pour la période à venir.

Chères Bauzyennes, chers Bauzyens, texte de l'éditorial à rédiger : bilan des derniers mois, projets en cours, remerciements aux bénévoles et aux agents, perspectives pour la période à venir.

Chères Bauzyennes, chers Bauzyens, texte de l'éditorial à rédiger : bilan des derniers mois, projets en cours, remerciements aux bénévoles et aux agents, perspectives pour la période à venir.

Le Maire,
Prénom NOM

Au sommaire

p. 2-3 Vie municipale
p. 4 Vie du village
p. 5 Vie des entreprises
p. 6 Aménagements du village
p. 7 Services intercommunaux
p. 8 Infos brèves

GAZETTE DE BAUZY

VIE MUNICIPALE

Les décisions du conseil municipal

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

PHOTO 2
Séance du conseil ou mairie

Légende : à compléter

Le budget en bref

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Chiffre clé

300 000 € investis en 2026

VIE MUNICIPALE (SUITE)

Le dossier du moment

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

État civil

Naissances : …

Mariages : …

Décès : …

Le saviez-vous ?

Une information pratique ou historique sur la commune.

Prochains conseils municipaux

Dates à compléter. Les séances sont publiques.

GAZETTE DE BAUZY

VIE DU VILLAGE

PHOTO 3
Fête du village / événement

Légende : à compléter

Retour sur les événements

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

PHOTO 4
Associations / école

Légende : à compléter

Nos associations

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

À l'école

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

VIE DES ENTREPRISES

PHOTO 5
Portrait d'un artisan ou commerçant

Légende : à compléter

Portrait : à la rencontre de…

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Bienvenue aux nouvelles entreprises

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Annuaire des entreprises de Bauzy

Nom – activité – téléphone

Nom – activité – téléphone

Nom – activité – téléphone

GAZETTE DE BAUZY

AMÉNAGEMENTS DU VILLAGE

PHOTO 6
AVANT travaux

Légende : à compléter

PHOTO 7
APRÈS travaux

Légende : à compléter

Travaux réalisés

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Chantiers à venir

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Calendrier des travaux

Mois : opération

Mois : opération

SERVICES INTERCOMMUNAUX

La communauté de communes

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

PHOTO 8
Service intercommunal (déchèterie, transport…)

Légende : à compléter

Déchets et collectes

Texte de l'article à rédiger. Présentez ici les faits essentiels : qui, quoi, quand, où, pourquoi. Privilégiez des phrases courtes et un vocabulaire accessible à tous les habitants. Environ 1 500 à 2 000 signes.

Eau et assainissement

Texte à rédiger.

Petite enfance et jeunesse

Texte à rédiger.

GAZETTE DE BAUZY

INFOS BRÈVES

Agenda

JJ/MM – Événement

JJ/MM – Événement

JJ/MM – Événement

Mairie de Bauzy

Horaires d'ouverture : ...

Téléphone : ...

Courriel : ...

Site : www.bauzy.fr

Brève 1

Information courte, 300 à 500 signes.

Brève 2

Information courte, 300 à 500 signes.

Brève 3

Information courte, 300 à 500 signes.

Numéros utiles

SAMU 15 – Pompiers 18 – Gendarmerie 17 – Urgences 112

PHOTO 9
Le coup de cœur d'un habitant

Légende : à compléter

Directeur de la publication : le Maire • Rédaction : commission communication • Impression : ... • Ne pas jeter sur la voie publique

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

QUESTIONS DIVERSES

POINT RH

Christine LECOLLANT est en arrêt maladie depuis le lundi 5 octobre jusqu'à lundi prochain 19 octobre

Elle était depuis le 1er septembre en mi temps thérapeutique depuis le 1er Septembre pour 3 mois (extensible à 6 mois). Elle était présente les lundi et Jeudi. Aurelie assurait son remplacement les Mardi et Vendredi

Depuis cette date Magali assure bénévolement son remplacement pour le car et la cantine. Aurelie assure toujours les remplacement les Mardi et Vendredi. Mélanie comble les éventuelles indisponibilités de Magali pour le car.

COMMISSION FINANCE

- Préparation du budget 2027

Analyse des dépenses de fonctionnement 2026 et prévisions 2027

Membres de la commission : Magali, Jacinto, Francois

Dates de réunions proposées : Mardi 17/11; Lundi 7/12 à 17h

PANNEAU POCKET+





Abonnement Annuel
contrat de 3 ans:

Coût supplémentaire

100€/an

FESTILLESIME 41



Dossier de subvention accepté

FETES ET CEREMONIES

- <u>Organisation de la matinée du mercredi 11 Novembre</u>
  - Rendez vous devant la mairie
  - Défilé au cimetière
  - Verre de l'amitié à la salle communale
- <u>Organisation de la soirée du samedi 5 décembre</u>
  - En association avec la commune de Neuvy
  - Verre de l'amitié à la salle communale
  - Retraite au flambeau avec la musique de Fontaines
  - Feu d'artifice à l'étang communal

DEMANDE FOND DE CONCOURS CCGC 2026

Projet 1 : Climatisation salle communale

- Budget 15 000 € (à confirmer)
- Fond de concours potentiel : 7 500€

Projet 2: Sécurisation Accès Mairie et Ecole

- Budget estimatif 30 000 €
- DDSR : 3 000 €
- Fond de concours potentiel : 13 500 €

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MARDI 13 OCTOBRE 2026

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 8 DECEMBRE